

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'HURIEL
6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL
Réunion du 15 avril 2026**

L'an deux mil vingt-six, le quinze avril à dix-huit heures, à la salle des fêtes de Chambérat, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Stéphane ABRANOWITCH.

Date de convocation : 7 avril 2026

Délégués en exercice : 31

Délégués présents : 25

Étaient présents : Mesdames et Messieurs COULANJON J., RONDIER J., ARROYO O., CHEMINET JL, GOMES I., LECLERC C., CHARRET T., PIERREL D., ABRANOWITCH S., SUREAU D., DUMONT S., JACQUET N., CHABROL JE., VINCENT V., PENAUD JP., NAQUET C., VERMEZ N., COFFIN D., DUMONTET B., EMERY PROVOST N., CALARD JL, LOURY S., LAMY R., FERRANDON G., RONDEAUX P., ADAMKIEWICZ JP, PALLIOT JM

Délégués excusés : DE MOURGUES A. (pouvoir à J. COULANJON), PUC F. (pouvoir à S. ABRANOWITCH), DESMARETZ J., (pouvoir à PIERREL D.), PLA P.

Délégués Espace Mosaïque

Le Président rappelle que l'association Espace Mosaïque qui gère la Résidence Autonomie de Saint Martinien est composée de 6 membres désignés par l'association du Centre Social et 3 membres désignés par la Communauté de Communes du Pays d'Huriel.

Conformément aux statuts de l'association, les membres doivent être renouvelés dans les 2 mois qui suivent chaque élection municipale générale. Il sollicite donc des candidatures pour représenter la Communauté de Communes du Pays d'Huriel.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, décide à l'unanimité de nommer les représentants suivants :

- Madame Corinne NAQUET
- Madame Sophie LOURY
- Monsieur Serge DUMONT

Pour copie conforme,
Huriel, le 17 avril 2026
Le Président,
Stéphane ABRANOWITCH

